

Après avoir saisi la Commission d'accès aux documents administratifs pour connaître exactement les tenants de l'accord signé sous seing privé entre la Métropole de Metz et le géant de l'e-commerce Amazon, pour son installation sur une emprise de 54.000 m<sup>2</sup> (sur le bout d'Augny de Frescaty, l'ancienne base aérienne), l'élu de la Métropole et écologiste Philippe Casin a adressé au président de [METZ METROPOLE](https://www.metzmetropole.fr/) / T : 03.87.20.10.00 un recours gracieux pour annuler 2 délibérations prises en conseil du fait de cet accord de confidentialité. Il demande également un nouveau vote en conseil afin que chacun puisse s'exprimer en toute connaissance du document. <https://www.metzmetropole.fr/>